



Cibles de l'initiative – 2018-2023

Cibles de l'initiative au sein des conseils scolaires de langue française d'ici 2022-2023 :

- Maintenir un taux de participation minimal de 25 % au sein du programme de la **Majeure Haute Spécialisation (MHS)** tout en augmentant le taux d'obtention du diplôme d'études secondaire avec le sceau de la majeure à 60 %.
- Augmenter le taux de participation aux programmes de la **double reconnaissance de crédit (DRC)** dans chacune des écoles secondaires de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 %.
- Atteindre un taux de participation en **éducation coopérative**, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit, pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux tous modèles confondus de 25 %.
- Atteindre un taux de participation de participants au **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)** de 12,5 % et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5 %.
- Toutes les écoles secondaires de langue française (100%) participent à l'une ou plusieurs des **activités d'anticipation ou projets de transition**, en y inscrivant des apprenantes et apprenants. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci sont comme suit, et ce, pour chacune des activités :
 - un minimum de 80% des apprenantes et apprenants indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience;
 - un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience vécue lors de l'activité et qu'elle est à répéter;
 - 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR1 qui ont été impliqués dans l'activité indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter.